

PROCES VERBAL

Conseil d'Administration du jeudi 10 décembre 2020

Séance n° 2

Le conseil d'administration s'est réuni pour la deuxième séance ordinaire de l'année scolaire 2020 - 2021 sous la présidence de Madame DUBORD, Principale du collège Carnot.

Sont excusés : M Peyrusse, M Baudé, M Falco, Mmes Ducès, Skrzypczak, Sain Agut,

Sont excusées et remplacées par : Mme Jouannique par M Ader, Noa Martiréné par Simon Colomès
Mme Billot par Mme El Bouamri

Le quorum étant atteint : 19 personnes, le conseil d'administration peut siéger valablement.
Mme Mailhac est nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

I - Délibération sur Saisine du Chef d'Etablissement : fonctionnement administratif et général de l'Etablissement.

1 - Approbation de l'ordre du jour :

Madame la Principale commente l'ordre du jour

Question rajoutées : avenant 1 convention laverie, information sur le projet « Silence on lit »

Questions diverses : information convention ski, filets de protection, passage piétons devant l'école Jean Jaurès, casiers et tables de ping pong.

, L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité des membres ayant le droit de vote.

Vote : 19 pour 0 abstention 0 contre
--

2 - Approbation du Procès verbal du Conseil d'Administration du 08 octobre 2020

Madame la Principale fait un rappel des grandes lignes du procès verbal dont la secrétaire était Mme Mailhac pour l'administration.

En l'absence de rectification, **le procès verbal est adopté à l'unanimité des membres ayant droit de vote.**

Vote : 19 pour 0 abstention 0 contre
--

3 Règlement intérieur du conseil d'administration

Selon l'article R 421-20 du décret 2010-99 du 27 janvier 2010, le Conseil d'Administration adopte son règlement intérieur. Le règlement intérieur a été envoyé à tous les membres

Le règlement intérieur du Conseil d'Administration est approuvé à l'unanimité.

Vote : 19 pour 0 abstention 0 contre
--

1. Installation des instances

Conseil d'Administration

L'élection des représentants au Conseil d'Administration a eu lieu le 9 octobre 2020

Représentants des parents d'élèves :

♦ **Composition** : Madame La Principale rappelle la composition du Conseil d'Administration pour un établissement de moins de 600 élèves à savoir : 24 membres

Mme La Principale communique les résultats des élections des parents, le pourcentage de familles qui a voté.

Rappel :

En 2012 : 975 inscrits, 345 votants soit 35.88% ; 343 suffrages exprimés ; 2 blancs ou nuls

En 2013 : 966 inscrits, 352 votants soit 36.40%, 321 suffrages exprimés 31 blancs ou nuls

En 2014 : 976 inscrits 419 votants soit 42.93%

En 2015 : 947 inscrits 447 votants soit 47.20 % 389 suffrages exprimés 58 blancs ou nuls

En 2016 : 877 inscrits 436 votants soit 49.71 % 387 suffrages exprimés 49 blancs ou nuls

En 2017 : 849 inscrits 361 votants : 42.52% 302 suffrages exprimés 59 blancs ou nuls

En 2018 : 830 inscrits 426 votants :51.33% 366 suffrages exprimés 60 blancs ou nuls

En 2019 : 826 inscrits 384 votants : 46.48% 334 suffrages exprimés 50 blancs ou nuls

En 2020 847 inscrits 403 votants 47.57 % 367 suffrages exprimés 36 blancs ou nuls

Une seule liste de parents, 6 sièges à pourvoir, sont déclarés élus

Sont déclarés élus :

Titulaires :

M Parra

Mme Duivon

Mme Caubet

Mme Sain Agut

Mme Saux

Mme Billot

Suppléants :

Mme Simonetti

Mme Damiot Giavarini

Mme Allamel

Mme George

Mme Gillouin

Mme El Bouamri

Représentants du personnel enseignant et d'éducation et de documentation

Rappel

En 2012 : 1 liste, 6 sièges à pourvoir, 57 inscrits ; 34 votants (59%) ; 100% suffrages exprimés

En 2013 : 1 liste, 6 sièges à pourvoir, 63 inscrits ; 45 votants (71.40%), 2 blancs et nuls

En 2014 : 1 liste, 6 sièges à pourvoir, 64 inscrits ; 39 votants (60.93%), En 2015 :1 liste, 6 sièges à pourvoir 64 inscrits ; 47 votants (73.44 %) 46 suffrages exprimés 1 nul

En 2016 : 62 inscrits 43 votants (69.35%) 39 suffrages exprimés 4 blancs ou nuls

En 2017 : 62 inscrits 39 votants (62.90%) 38 suffrages exprimés 1 blanc ou nul

En 2018 : 64 inscrits 43 votants (67.19%) 41 suffrages exprimés 2 blancs ou nuls

En 2019 : 58 inscrits 33 votants (56,89 %) 30 suffrages exprimés, 3 blancs ou nuls

En 2020 : 62 inscrits 37 votants (59,67%) 36 suffrages exprimés, 1 blanc ou nul

Sont déclarés élus :

Titulaires

Mme Arpajou

Mme Jouannique

M Baudé

Mme Ducès

Mme Skrzypczak

M Chambon

Suppléants :

M Ader

Mme Tcham

M Poques

M Boirie

M Gautier

Mme Decaestecker

Représentants des personnels : ATOSS

1 seule liste, 2 sièges à pourvoir.

En 2012 : 1 liste, 2 sièges, 28 inscrits, 27 votants (96%), 100 % suffrages exprimés

En 2013 : 1 liste, 2 sièges ,29 inscrits, 26 votants (89.70%), 100 % suffrages exprimés

En 2014 : 1 liste, 2 sièges à pourvoir 27 inscrits, 24 votants, 89%

En 2015 : 1 liste, 2 sièges à pourvoir 25 inscrits, 22 votants soit 88% 21 suffrages exprimés ,1 nul

En 2016 : 1 liste, 2 sièges à pourvoir 25 inscrits, 23 votants soit 92 % 23 suffrages exprimés,

En 2017 : 1 liste, 2 sièges à pourvoir 21 inscrits 21 votants (100%) 21 suffrages exprimés

En 2018 : 1 liste, 2 sièges à pourvoir 27 inscrits 26 votants (96.30%) 0 blancs ou nuls

En 2019 : 1 liste, 2 sièges à pourvoir 25 inscrits 23 votants (92 %) 0 blancs ou nuls

En 2020 : 1 liste, 2 sièges à pourvoir 26 inscrits 21 votants (80.77 %) 0 blancs ou nuls

Membres de droit : Mme Dubord, Principale
M Gille Principal Adjoint
Mme Bidan ou Mme Darolles C.P.E.
Mme Mailhac, Gestionnaire

4 personnels d'enseignement et d'éducation :

<u>Titulaires</u> :	Mme Arpajou Jessica	<u>Suppléants</u> :	M. Boirie Guillaume
	M. Chambon Sylvain		Mme Decaestecker Régine
	M. Ader Christophe		Mme Skrzypczak Florence
	Mme Duces Pauline		M. Gauthier Eric

1 ATOSS : Mme Guignard Suppléant : M. Renaud Didier

3 parents :

<u>Titulaires</u> :	M Parra Cyrille	<u>Suppléants</u> :	Mme Sain Agut Aurélie
	Mme Saux Christine		Mme Allamel Mélanie
	Mme El Bouamri Lamia		Mme Duivon Estelle

2 élèves :

<u>Titulaires</u> :	M. Zambelli Oscar	<u>Suppléants</u> :	Mme Renard Jade
	Mme Martiréné Noa		M. Colomès Simon

En 2011/2012 il s'est réuni 2 fois, 2 exclusions définitives sans sursis ont été prononcées.

En 2012/2013 il s'est réuni 7 fois, 7 exclusions définitives sans sursis ont été prononcées

En 2013/2014 il s'est réuni 1 fois, 1 exclusion définitive sans sursis a été prononcée.

En 2014/2015 il s'est réuni 2 fois à la demande de Mme l'inspectrice d'Académie : pas de mesure prise car les faits ne s'étaient pas déroulés au sein du collège et le conseil de discipline n'avait pas assez d'éléments pour statuer.

En 2015 2016 il s'est réuni 2 fois : 1 exclusion définitive, 1 exclusion temporaire

En 2016/2017 il s'est réuni 5 fois : 1 exclusion définitive, 4 exclusions temporaires avec mise à l'épreuve

En 2017/2018 il s'est réuni 5 fois : 4 exclusions définitives, 1 exclusion temporaire

Depuis 2019 pas de conseil de discipline

COMITE D'EDUCATION A LA SANTE ET LA CITOYENNETE : Article R421-47 décret 2010-99 du 27 janvier 2010

C'est une instance qui examine et fait le bilan des actions menées au sein de l'établissement à l'initiative de tout membre de la Communauté Educative en matière de Santé et de Citoyenneté. Si certains d'entre vous veulent apporter leur concours, ils sont les bienvenus.

L'année 2019/2020 n'a pas pu voir les actions se concrétiser : il y a eu cependant

Niveau 6^{ème} : parcours citoyen : action menée par le grand Auch autour du jeu Médiasphère

Niveau 6^{ème} : parcours citoyen : ateliers autour du gaspillage alimentaire

Niveau 3^{ème} : Défi oratoire : parcours citoyen : égalité homme/ femme

Travail sur la prévention du harcèlement : médiation par les pairs : formation d'élèves

Prévention des addictions : ANPAA niveau 4^{ème}

Dangers d'internet : niveau 4^{ème} et 5^{ème} : policier référent

Les actions prévues reprendront en fonction des consignes sanitaires

- **Information** sur les dangers d'internet 6^{ème} (policier référent : Mme Revel)

- **Evacuation bus** dans le cadre de la prévention routière en 6^{ème}

- **Intervention** : les mineurs et la loi : niveau 3^{ème} par les intervenants de l'équipe mobile de sécurité du rectorat en janvier

- **Prévention** des risques liés aux addictions : ANPAA

- parcours citoyen et environnement : opération bouchons d'amour

- challenge P Roussel : course en faveur des personnes en situation de handicap

- Animation du Grand Auch : parcours citoyen niveau 6^{ème} : autour des jeux Républix et médiasphère qui a été interrompu

- parcours citoyen 3^{ème} : défi oratoire et journée citoyenne en 4^{ème}

- Une réunion d'information et de propositions CESC se tiendra au cours de l'année. Il est important que des représentants des parents d'élèves et les représentants des élèves puissent y participer ainsi que les personnes intervenant dans l'établissement qui seraient invitées.

Le programme d'actions ainsi que le bilan seront soumis au vote
Si de nouvelles actions devaient voir le jour, un vote du CA serait nécessaire.

Membres :

Mme Dubord, Principale
M Gille, Principal Adjoint
Mme Rodriguez et Mme Hugonie, infirmières scolaires
M. Renaud, chef de cuisine / M. Claude
Mme Duivon, Mme Caubet, Mme Damiot Giavarini représentantes des parents d'élèves
suppléante : Mme Simonetti
Professeurs : Mme Decaestecker, M Gautier, Mme Tcham
Suppléants : M Ader, M Poques, M Baudé

Toute personne intéressée et porteuse de projets peut y participer.
Le CESC se réunit au moins une fois par an.

LA COMMISSION DE FONDS SOCIAL COLLEGIEN

Madame la Principale précise qu'elle comprend :
Le chef d'établissement
La gestionnaire
Une conseillère principale d'éducation : Mme Bidan ou Mme Darolles CPE
1 représentant de la commune : Mme
1 représentant des enseignants : Mme Arpajou
1 représentant des personnels ATOSS : M. Claude suppléante : Mme Toulouse
1 représentant des parents d'élèves : Mme El Bouamri ou Mme Caubet
suppléante : Mme Billot
1 représentant des élèves : Mme Martiréné Noa selon sa disponibilité

Le représentant des élèves assistera à la réunion dans la mesure où les cours ne sont pas impactés.
La commission examine les dossiers déposés auprès de Mme l'assistante sociale et détermine les montants d'aide attribués pour le paiement des frais de demi pension ou d'internat.
Cette année, 115 familles ont obtenu des bourses grâce au travail du service intendance et celui de l'assistante sociale qu'il faut remercier.

CONSEIL PEDAGOGIQUE

Madame la Principale rappelle la composition du conseil pédagogique qui doit être arrêtée en CA à savoir **un professeur principal par niveau et les coordonnateurs de disciplines** soit 14 enseignants, auxquels il faut ajouter le chef, l'adjoint, une CPE.

Il faut préciser que le Conseil Pédagogique est ouvert à l'ensemble des personnels enseignants qui désire apporter leur contribution

Les missions assignées : instance de réflexion pédagogique

COMMISSION EDUCATIVE

Instituée par le décret du 24 juin 2011.

Sa composition ainsi que ses attributions sont énoncées dans l'article R.511-19-1 du décret :

Présidée par le chef d'établissement ou son représentant, elle comprend des personnels de l'établissement dont au moins un professeur et au moins un parent d'élève.

Sa composition est arrêtée par le conseil d'administration et inscrite dans le règlement intérieur de l'établissement qui devra donc être modifié puisque cet article n'y figure pas.

Je vous propose la composition ci- dessous :

Le chef d'établissement ou son représentant : président

Membres :

- La CPE de service
- le professeur principal de l'élève concerné
- 2 représentants des professeurs : M Boirie, Mme Jouannique
suppléants : M Chambon, Mme Duces
- 2 représentants des parents d'élèves : Mme Allamel et Mme Saux
suppléantes : Mme Damiot Giavarini et Mme Sain Agut
- Un représentant des élèves : Mme Renard Jade suppléant : M. Colomès Simon

Elle associe toute personne susceptible d'apporter des éléments permettant de mieux appréhender la situation de l'élève concerné.

Elle a pour mission d'examiner la situation d'un élève dont le comportement est inadapté aux règles de vie dans l'établissement et de favoriser la recherche d'une réponse éducative personnalisée. Elle est également consultée en cas d'incidents impliquant plusieurs élèves.

La commission éducative assure le suivi de l'application des mesures de prévention et d'accompagnement, des mesures de responsabilisation ainsi que des mesures alternatives aux sanctions.

Vote pour la mise en place des instances émanant du CA

Vote : 19 pour 0 abstention 0 contre
--

II - Délibération relatives aux questions traitées sur rapport du Chef d'Etablissement.

1 La Scolarité

1 Emploi Dotation globale horaire

DGH : 569.25 h dont 536. HP et 33.25 HSA :

Choix arrêtés par l'établissement dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des collèges :

Accompagnement personnalisé : toutes les disciplines y contribuent.

Niveau 6^{ème} : 0.5h/classe attribuée au français, 0.5h/ classe en maths sur le niveau

Niveau 6^{ème} : pour les 5 divisions : mise en œuvre de l'EIST par 3 professeurs 4H/classe

Pour l'accompagnement personnalisé et les EPI (intégré aux cours) :

En 5^{ème} : Latin 0.50/division sur 1 semestre : tous les élèves bénéficient de cours de latin dans lesquels est intégré un EPI .Leur choix du latin pourra être pertinent en fin de 5^{ème}

En 5^{ème} : groupes +0.50 en technologie et Svt et sciences physiques

En 5^{ème} / 3^{ème} espagnol dédoublements de groupes

En 3^{ème} : +0.50 en français et en histoire/géographie, maths,

Maintien 2h chorale : 28 élèves inscrits à ce jour

0.5 attribués aux professeurs qui participent au projet « territoire et numérique » sous la forme d'HSA

Entre 0.25 et 0.5 HSA ont été attribuées pour les devoirs faits , les projets web radio, théâtre ...

3 HSA pour communes différentes ajoutées à la dotation initiale

il reste 3 Heures qui seront transformées en HSE enseignement, pour projets / actions diverses /EPI / co enseignements

Une enveloppe de 88 HSE a été attribuée pour du soutien dans le cadre des mesures contre le décrochage scolaire suite au confinement

Une 1ere enveloppe de 147 HSE a été attribuée pour les devoirs faits

La DGH a permis de mettre en place tous les enseignements obligatoires et les

Enseignements de compléments :

Les enseignements de compléments proposés au collège sont :

Latin dès la classe en 5^{ème} pour tous les élèves :1h/semestre , 2h en 4^{ème} et 3^{ème} sur l'année :

Effectifs 2016/2017: en 4^{ème} : 30 élèves

en 3^{ème} : 30 élèves

Latin 2H/semaine

Effectifs en 2017/2018 : 2 groupes de latin en 4^{ème} : **41 élèves**
en 3^{ème} : **21 élèves**

Effectifs en 2018/2019 : 2 groupes de latin en 4^{ème} : **39 élèves**
en 3^{ème} : **24 élèves**

Effectifs en 2020/2021 2 groupes de latin en 4^{ème} : **51 élèves**
En 3^{ème} : **28 élèves**

Grec 3h

Effectifs 2015/2016 : 3^{ème} : 22 élèves pour 3h

Effectifs 2016/2017 3^{ème} : 15 élèves (- 7)

Effectifs 2017/2018 3^{ème} : 7 élèves (d'où décision de 2h de cours)

En 2018/2019

Grec 2h/semaine (grec non financé dans la DG heures prises sur la marge d'autonomie)

Effectifs 2018/2019 : 31 élèves

En 2019/2020 : 16 élèves et en 2020/2021 : 16 élèves

Groupe bi-langue anglais/espagnol en 6^{ème} comprend : 36 élèves 2 groupes 2h de cours

Cet enseignement est maintenu car des élèves du primaire étudient l'espagnol et doivent avoir la possibilité de poursuivre cet enseignement au collège de secteur.

Les élèves qui avaient choisi ces 2 langues poursuivent leur apprentissage en 5^{ème} et 4^{ème} et 3^{ème} cette année à raison de 2h50 de cours.

5^{ème} : 19 élèves (1gr) 4^{ème} : 29 élèves (1gr) 3^{ème} : 21 élèves (1 gr)

Sections sportives :

La section sportive : 2H + 1 IMP : rugby : coordonnée par Mme Maris : 26 élèves, un AED assure aussi un encadrement

Mme Maris assure également la coordination synthèse disciplinaire pour 1 IMP

la **section handisport** n'est plus encadrée par un professeur du collège et il sera demandé sa fermeture et l'ouverture d'une section « athlétisme »

La section sportive football : coordonnée par M Ader : 53 élèves : 4 heures d'enseignement dont (2h rémunérées par le club) +1 IMP. Un AED encadre aussi les élèves

La section sportive basket : coordonnée par Mme Jouannique : 2 heures assurées par le professeur + 1 IMP et 2 heures assurées par un éducateur du club : 37 élèves et un AED

L'utilisation de la DGH est approuvée à l'unanimité des 19 votants.

1.2 Journée de solidarité

La journée de solidarité soit 7 heures de travail est due par l'ensemble des personnels, elle peut être faite le Lundi de Pentecôte ou sous une autre forme.

Madame la Principale propose la mise en œuvre des modalités de récupération suivantes :

- personnel enseignant, d'éducation et administratif :

- travail un samedi matin pour une demi-journée portes ouvertes pour les parents et enfants de CM2 soit de 8h45 à 12h15 (date sera fixée ultérieurement). Pour les lycées d'Auch : 13 mars

Collèges Salinis et Mathalin 6 mars pour Carnot 13 ou 20 mars

- 3H30 de conseils pédagogiques

Il conviendra d'accueillir les élèves de CM2 en mars/avril si les autorisations sont données en fonction de la situation sanitaire afin que les familles puissent se déterminer

vote : 19 pour
0 abstention
0 contre

1.3 Convention ARS/IME La Convention/ DSDEN/ collège Carnot

Il s'agit de valider la signature de la convention suite à l'arrivée d'un nouveau DASEN dans le département du Gers .

Cette convention précise les modalités de fonctionnement de l'UEE accueillent des élèves de l'IME la Convention au sein du collège Carnot

vote : 19 pour 0 abstention 0 contre
--

2. La vie intérieure de l'Etablissement

2.0 Bilan du cross du collège

Le traditionnel cross du collège s'est déroulé le jeudi 15 octobre 2020 avec un temps qui est resté clémente dans le magnifique parc du Conseil Départemental mis à notre disposition.

Tous les élèves ont effectué le parcours l'après-midi. Comme les années précédentes, le cross s'est parfaitement déroulé grâce à l'organisation mise en place par les professeurs d'EPS

Le cross départemental a été reporté au 3 février 2021

Les élèves ont pu participer au challenge 2K au cours duquel les élèves du collège se sont distingués (Niveaux 5^{ème}/4^{ème}/3^{ème} - 1^{er} et niveau 6^{ème} : 3^{ème} place)

Le Conseil Départemental et l'ensemble des personnels ont contribué à la réussite de la manifestation avec remise de médailles en présence de parents d'élèves. De grands remerciements à tous particulièrement aux élèves qui ont donné le meilleur.

2.1 Comptes rendus assemblées générales AS et FSE

Les assemblées générales du FSE et de l'AS ont eu lieu le mardi 3 novembre.

Les comptes rendus (rapport moral et financiers) vous ont été transmis

2.2 Projet « Silence on lit »

Un projet « silence on lit » sera mis en place au sein du collège afin de permettre 13 minutes de lecture silencieuse pour tous, cette action est une action nationale qui favorise la lecture silencieuse.

Il s'agit d'expérimenter ce moment qui aura lieu en classe ou en salle de permanence, chaque élève pourra amener un livre, une BD ou un manga de son choix.

Ce quart d'heure aurait lieu tous les jours et les cours commenceraient donc à 8h au lieu de 8h05 et se terminerai à 12h05 car il ne s'agit pas d'empiéter sur les heures de cours. Un courrier sera adressé à tous les usagers (voir courrier joint) et information ENT

L'installation très attendue des nouvelles alarmes incendie/PPMS et sonneries se terminant le 22 décembre, le projet se déroulera en janvier après la formation des personnels à la programmation de ce nouvel outil.

Il n'est pas encore à l'ordre du jour de modifier le règlement intérieur

Départ de Mme El Bouamri, parente d'élève : 18 votants

1. Les finances

Mme Mailhac tient à remercier les services du Conseil Départemental pour la promptitude à mettre en place le remplacement des personnels techniques depuis la rentrée de septembre.

1.1 Tarifs 2021

En préambule, les règles applicables au service de restauration et d'hébergement sont présentées à l'assemblée pour information.

Mme Mailhac, adjointe gestionnaire présente les différents tarifs applicables au 1^{er} janvier 2021.

Les tarifs applicables au service de restauration sont déterminés par le Conseil Départemental et non soumis au vote.

Pour les commensaux : différents tarifs s'appliquent selon les échelons indiciaires des personnels

Pour les élèves : tarifs au forfait pour les demi pensionnaires : 4 jours

tarifs au forfait pour les demi pensionnaires : 5 jours

tarif au forfait pour les internes.

Pas d'augmentation de tarifs en 2021.

Rajout d'un tarif supplémentaire pour l'accueil des personnels des UEE.

Les autres tarifs sont soumis au vote de l'assemblée.

Vote : 18 pour 0 abstention 0 contre
--

1.2 Budgets prévisionnels séjours pédagogiques :

1/ Budget prévisionnel : séjour pédagogique en Normandie

Madame Mailhac, Adjointe gestionnaire, présente les sommes inscrites en recettes et en dépenses au budget prévisionnel

Vote :	18	pour
	0	abstention
	0	contre

2/ Budget prévisionnel : séjour pédagogique en Provence Romaine

Madame Mailhac, Adjointe gestionnaire, présente les sommes inscrites en recettes et en dépenses au budget prévisionnel

Vote :	18	pour
	0	abstention
	0	contre

1.3 Don association sportive de Carnot

Il est proposé un don de 5 500 euros à l'association sportive du collège Carnot pour l'année 2021.

Vote :	18	pour
	0	abstention
	0	contre

1.4 Délibérations relatives au Budget 2021

Madame Mailhac, Adjointe gestionnaire, présente les sommes inscrites en recettes et en dépenses au budget prévisionnel 2021.

L'analyse financière de l'agent comptable (favorable) sera joint au budget prévisionnel au regard du prélèvement sur fonds de roulement effectué en 2021.

En l'absence de questions supplémentaires la proposition de budget 2021 est adoptée.

Vote :	18	pour
	0	abstention
	0	contre

1.5 Contrats 2021

Madame Mailhac, Adjointe gestionnaire présente la liste des contrats à renouveler ou à signer pour l'année 2021

Est évoqué un contrat pour la fourniture de papier recyclé, suite à l'expérience effectuée par certains établissements, il s'avère que le papier recyclé est de mauvaise qualité et a causé des dégâts à certains photocopieurs. Des établissements ont abandonné ce contrat auquel le collège n'avait pas souscrit.

Vote pour le renouvellement des contrats

Vote :	18	pour
	0	abstention
	0	contre

1.6 Conventions 2021

Madame Mailhac, Adjointe gestionnaire présente la liste des conventions 2021

Vote pour le renouvellement des conventions

Vote :	18	pour
	0	abstention
	0	contre

1.7 Autorisation signature marchés publics

Le conseil d'administration est compétent pour autoriser le chef d'établissement à signer tous les contrats et conventions (liste présentée aux membres).

Toutefois, le conseil d'administration peut déléguer cette compétence pour les marchés publics à procédure adaptée.

Une délégation est demandée afin que le chef d'établissement puisse signer les marchés dont l'incidence est annuelle.

Vote : 18 pour 0 abstention 0 contre
--

1.8 Avenant n°1 à la convention constitutive de groupement de commandes pour les travaux de laverie

L'avenant est soumis au vote de l'assemblée

Vote : 18 pour 0 abstention 0 contre
--

III Délibérations à l'initiative propre du conseil d'administration

Questions diverses :

1/ Projet « Silence on lit »

Un projet « silence on lit » sera mis en place au sein du collège afin de permettre 13 minutes de lecture silencieuse pour tous, cette action est une action nationale qui favorise la lecture silencieuse .

Il s'agit d'expérimenter ce moment qui aura lieu en classe ou en salle de permanence, chaque élève pourra amener un livre , une BD ou un manga de son choix.

Ce quart d'heure aurait lieu tous les jours et les cours commenceraient donc à 8h au lieu de 8h05 et se terminerai à 12h05 car il ne s'agit pas d'empiéter sur les heures de cours. Un courrier sera adressé à tous les usagers (voir courrier joint) et information ENT

L'installation très attendue des nouvelles alarmes incendie/PPMS et sonneries se terminant le 22 décembre , le projet se déroulera en janvier après la formation des personnels à la programmation de ce nouvel outil.

Il n'est pas encore à l'ordre du jour de modifier le règlement intérieur

2/ Pose de filet de protection côté chemin de Réthourie : demande faite au conseil Départemental, de même pour pose de casiers supplémentaires mais pour l'instant l'avancée de toit sous le self fait l'objet d'un contentieux et ne peut pas être utilisé .

3/ M Ader précise la dangerosité de faire traverser les élèves sans passage piétons pour se rendre dans le parc du conseil départemental devant le centre de tri postal : Mmes les représentantes de la Mairie d'Auch en prennent note

4/ Tables de ping pong : à voir dans l'avenir en fonction du budget disponible

5/ Etude pour pose de bancs en matière plastique recyclée comme dans d'autres collèges

6/ Convention ski : Mme Mailhac informe les membres qu'elle a sollicité le centre de Val Louron afin que soit indiqué dans la convention que l'acompte versé par le collège soit remboursé en cas d'annulation du voyage : condition fixée par le chef d'établissement pour que le voyage puisse avoir lieu. Elle n'a à ce jour reçu aucune réponse du centre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h25

La Secrétaire


Madame Mailhac

La Présidente


Madame DUBORD

Remarque pour les membres du conseil d'administration :

Les documents de travail ne sont pas joints au compte - rendu car distribués déjà en séance et transmis par courrier électronique.

Les actes administratifs et le procès verbal de séance sont consultables sur le panneau dédié situé près du bureau du chef d'établissement et sur l'ENT.